



Mots-clés : Addiction – Jeunes – Sondage

Keywords: Addiction – Youth – Survey

Les addictions chez les jeunes : enquête du Fonds Actions Addictions, de la Fondation Gabriel-Péri et de la Fondation pour l'innovation politique

Analyse des résultats

Youth and addictions: survey by "Fonds Actions Addictions", by Fondation Gabriel Péri and Fondapol

M. Limousin¹, M. Maso², M. Reynaud³, D. Reynié⁴

La Fondation pour l'innovation politique, think tank libéral, progressiste et européen, la Fondation Gabriel-Péri, affiliée au courant de pensée du Parti communiste français, et le Fonds Actions Addictions ont décidé de s'associer pour concevoir et réaliser une vaste enquête d'opinion sur un phénomène préoccupant : les addictions chez les jeunes (14-24 ans).

The Foundation for Political Innovation, a liberal, progressive and European think tank, the Gabriel Péri Foundation, an affiliate of the French Communist Party, and the Fonds « Actions Addictions » have decided to join forces to design and carry out a vast opinion survey on a worrying phenomenon: addictions among young people (14-24 years old).

Nous vivons dans une société addictogène, où le plaisir immédiat est rendu possible et accessible à tous. Les consommations à risque ne cessent de s'accroître. Les addictions doivent être considérées comme un problème de santé et de sécurité publiques de premier plan.

Nous avons décidé de concentrer notre étude sur la place et la perception des addictions aux produits et aux comportements chez les jeunes de 14 à 24 ans. En effet, cette période de vulnérabilité neurobiologique et psychologique, où la curiosité et le goût du défi se développent, est aussi celle où les dangers sont les plus grands. Ces jeunes se retrouvent donc facilement exposés à des consommations à haut risque. L'enquête sur les addictions chez les jeunes se fonde sur un échantillon de 1 000 jeunes âgés de 14 à 24 ans représentatif de cette population interrogée par l'institut Ipsos. Nous avons également souhaité soumettre notre questionnaire à un échantillon de parents de jeunes de 14 à 24 ans (402 parents d'enfants de 14 à 24 ans interrogés par Ipsos) ainsi qu'au grand public (2 005 personnes interrogées par Ipsos) pour mesurer les écarts de perception entre leur propre réalité et celle des jeunes générations.

¹ Membre du conseil scientifique de la Fondation Gabriel-Péri, Pantin.

² Directeur de la Fondation Gabriel-Péri, Pantin.

³ Membre du Fonds Action Addictions.

⁴ Directeur de la Fondation pour l'innovation politique, Paris.

En raison du nombre d'addictions existantes, nous avons fait le choix de centrer le questionnaire sur l'alcool, le tabac, les drogues les plus fréquentes (le cannabis, la cocaïne, l'ecstasy, la MDMA et le GHB), le porno, les jeux vidéo, les réseaux sociaux et les jeux d'argent).

CONSOMMATIONS DÉCLARÉES DE PRODUITS ET DE COMPORTEMENTS ADDICTIFS CHEZ LES JEUNES

Des niveaux de consommation inquiétants

Dans la consommation des produits licites, l'alcool est plus fréquent chez les jeunes diplômés et le tabac plus répandu dans les milieux défavorisés.

> **Alcool** : 12 % des jeunes de 14 à 24 ans déclarent consommer de l'alcool plusieurs fois par semaine, dont 5 % chez les 14-17 ans, 13 % chez les 18-22 ans et 20 % chez les 23-24 ans. La consommation d'alcool est majoritairement masculine : en-dessous de 18 ans, 15 % des garçons en consomment au moins une fois par semaine contre 10 % des filles. L'écart se creuse au-dessus de 18 ans où près de la moitié (48 %)

des hommes consomment de l'alcool au moins 1 fois par semaine, contre moins d'un tiers (30 %) des femmes. Plus les jeunes sont diplômés, plus leur consommation d'alcool est importante. Pour la tranche d'âge des 18-22 ans, 28 % des jeunes qui ont un BEPC/BEP/CAP/CEP consomment de l'alcool au moins 1 fois par semaine, contre 37 % pour ceux qui ont un bac + 2.

> **Tabac** : 15 % des jeunes fument du tabac plusieurs fois par jour. Là aussi on observe une augmentation de la consommation avec l'âge : 5 % chez les 14-17 ans, 15 % chez les 18-22 ans et plus d'un quart (27 %) chez les 23-24 ans. Le milieu social de l'enfant joue également un rôle, plus le revenu mensuel net du foyer est bas, plus le pourcentage de jeunes qui fument plusieurs fois par jour est élevé : 21 % en-dessous de 1 250 euros, 17 % entre 1 251 et 2 000 euros, 13 % entre 2 001 et 3 000 euros, 12 % au-dessus de 3 000 euros.

La consommation des produits illicites, se retrouve surtout en milieu urbain, plus encore en région parisienne.

> **Cannabis** : 9 % des jeunes Français disent fumer du cannabis au moins une fois par mois, 5 % chez les moins de 18 ans et 10 % chez les 18-24 ans. Dans les communes de moins de 20 000 habitants, 8 % des 14-24 ans déclarent avoir déjà fumé du cannabis. Ce chiffre grimpe à 25 % en région parisienne.

> **Cocaïne, ecstasy, MDMA et GHB** : la proportion se réduit évidemment fortement lorsqu'il s'agit de ce type de produits. Il n'en demeure pas moins que 3 % des 14-17 ans déclarent en avoir déjà consommé. La proportion grimpe à 5 % parmi les 18-24 ans. Dans cette classe d'âge, ils sont 3 % à en consommer au moins une fois par semaine. Si nous cherchons à extrapoler les résultats de notre enquête, nous obtenons un chiffre supérieur à 340 000 jeunes de 14-17 ans qui auraient déjà consommé de la cocaïne, de l'ecstasy, de la MDMA ou du GHB. La même extrapolation nous conduit à considérer que la consommation hebdomadaire de ces produits concernerait plus de 255 000 jeunes de 18-24 ans ! Comme pour le cannabis, entre milieu rural et milieu urbain, il existe des écarts significatifs de consommation pour la cocaïne, l'ecstasy, la MDMA et le GHB : 2 % des jeunes vivant en milieu rural ont déjà testé ces produits, alors qu'ils sont 4 % dans les villes de plus de 100 000 habitants et 10 % en agglomération parisienne.

L'addiction aux écrans, déjà un problème !

L'utilisation des écrans, réseaux sociaux et jeux vidéo, est spectaculairement élevée chez les jeunes, et plus encore chez les adolescents : Un quart (26 %) des 18-22 ans estime passer plus de 5 heures par jour sur les réseaux sociaux ; 10 % y consacrent plus de 8 heures chaque jour !



De même, 16% des 18-22 ans disent passer plus de 5 heures par jour sur les jeux vidéo et 7% plus de 8 heures.

Les jeux vidéo constituent un véritable phénomène de société: 46% des 14-24 ans consacrent quotidiennement au moins une heure aux jeux vidéo, et plus précisément 60% des garçons.

Là encore, les comportements diffèrent selon le sexe. Parmi les 14-24 ans, les garçons passent beaucoup plus de temps que les filles à jouer aux jeux vidéo (12% y consacrent plus de 5 heures par jour contre 6% des filles); en revanche, les filles consacrent plus de temps aux réseaux sociaux (20% des filles y restent plus de 5 heures par jour contre 11% des garçons).

La consommation de porno: une forme d'éducation sexuelle à risque

Un cinquième des 14-24 ans (21%) regarde au moins une fois par semaine du porno. Plus d'un tiers (37%) déclare avoir déjà visionné ce type de programme, avec une forte différence entre les garçons (46%) et les filles (28%). Cet écart se creuse avec l'âge: ainsi, chez les 14-17 ans, 18% des garçons regardent au moins une fois par semaine du porno contre 12% des filles; à partir de 18 ans, la consommation hebdomadaire concerne 33% des hommes, contre 16% des femmes.

La confrontation à de telles images, alors même que la sexualité psychique se développe, peut provoquer des crises d'anxiété, des troubles du sommeil, nourrir un sentiment douloureux de culpabilité, une représentation faussée ou déviante des rapports sexuels et amoureux, etc. Or, 15% des 14-17 ans affirment regarder au moins une fois par semaine du porno.

La consommation de porno atteint parfois des niveaux dramatiquement élevés: ainsi, 9% des jeunes regardent du porno quotidiennement dont 5% plusieurs fois par jour.

Enfin, l'addiction au porno contribue aussi aux addictions à l'écran. Notre enquête révèle d'ailleurs l'existence de liens entre les différentes formes d'addiction aux écrans: 56% des personnes qui regardent du porno au moins une fois par jour passent plus de 2 heures sur les réseaux sociaux et 46% consacrent plus de 2 heures aux jeux vidéo.

L'addiction aux jeux d'argent plus forte dans les milieux défavorisés

Plus d'un tiers (36%) des jeunes déclare avoir déjà essayé les jeux d'argent et 13% y jouent au moins une fois par semaine dont 17% de garçons et 9% de filles. Dix pour-cent des 14-17 ans y jouent au moins une fois par mois. Plus le milieu est modeste, plus les jeunes ont tendance à jouer: 40% des jeunes relevant d'un foyer dont le revenu mensuel net est de 1 250 €

ou moins ont déjà testé, contre 32% pour ceux appartenant à un foyer dont le revenu est supérieur à 3 000 €.

Le phénomène des poly-addictions

Notre enquête confirme la fréquence des poly-addictions. La consommation d'alcool est fortement liée aux autres formes d'addictions: 63% des jeunes qui fument du tabac au moins une fois par semaine boivent également de l'alcool une fois par semaine. Ce pourcentage monte à 64% pour les fumeurs de cannabis et à 87% pour les jeunes qui consomment de la cocaïne, de l'ecstasy, de la MDMA ou du GHB. De même, la consommation de cocaïne, ecstasy, MDMA et GHB est fortement associée à celle du cannabis: 76% des jeunes qui consomment ces drogues au moins une fois par semaine fument également du cannabis au moins une fois par semaine. Les addictions aux écrans sont liées entre elles: 49% des jeunes qui jouent aux jeux vidéo au moins 5 heures par jour passent plus de 5 heures par jour sur les réseaux sociaux. De plus, 56% des personnes qui regardent du porno au moins une fois par jour passent plus de 2 heures sur les réseaux sociaux et 46% plus de 2 heures à jouer à des jeux vidéo.

LE NIVEAU DE CONNAISSANCE DES RISQUES ENCOURUS

Nous avons voulu savoir le degré de connaissance que les jeunes ont de la dangerosité des addictions. Parmi les 11 risques répertoriés, le risque de dépendance est toujours majoritairement repéré par les jeunes et, pour chacune des 8 addictions étudiées, toujours dans des proportions massives:

- > 95% pour la cocaïne, l'ecstasy, la MDMA, le GHB;
- > 93% pour le tabac;
- > 91% pour l'alcool;
- > 90% pour le cannabis;
- > 88% pour les jeux d'argent;
- > 82% pour les jeux vidéo;
- > 72% pour les réseaux sociaux;
- > 66% pour le porno.

Addictions et maladies graves

C'est à la consommation de produits illicites – cocaïne, ecstasy, MDMA ou GHB – (94%) et à la consommation de tabac (93%) que les jeunes associent le plus de risque de développer des maladies graves. La crainte est encore très largement partagée pour ce qui concerne l'alcool (88%) et le cannabis (85%).

Addictions et jeunes patients obèses

Grâce aux questions permettant d'estimer l'IMC des répondants, on voit que les jeunes gens obèses perçoivent généralement moins bien que les autres les risques liés aux addictions, sauf pour les risques de dépression ou de suicide traduisant leur particulière fragilité psychologique.

L'alcool et le cannabis jugés en tête responsables d'accidents de la route

Signe d'efficacité des campagnes menées par la prévention routière, la presque totalité (95%) des 14-24 ans considère que l'alcool fait aussi courir un risque élevé d'accident de la route. Il en va de même pour la consommation des produits illicites, que ce soit le cannabis (90%) ou la cocaïne, l'ecstasy, la MDMA et le GHB (95%).

Les addictions exposent les jeunes à l'échec social et au risque existentiel

Les addictions favorisent aussi des formes radicales d'isolement social, au point qu'elles peuvent conduire à la dépression et jusqu'au suicide. Les jeunes ne l'ignorent pas, notre étude le montre. Il en va ainsi, évidemment, pour le cannabis (81% d'entre eux considèrent le risque d'isolement comme important, 74% le risque de dépression et de suicide) et la cocaïne, l'ecstasy, la MDMA et le GHB (94% y associent un risque important d'isolement, 92% pour la dépression ou le suicide). Néanmoins, chez les jeunes, la menace d'un effondrement existentiel ne se limite pas à la consommation de ces drogues: 86% associent également l'alcool au risque d'isolement social et presque autant (80%) au risque de dépression et de suicide. Il en va de même pour les jeux d'argent (78% pour le risque d'isolement social et 70% pour le risque de dépression et de suicide).

Pour les jeunes interrogés, s'adonner souvent aux jeux vidéo expose au risque d'isolement social (83%) et même pour 50% d'entre eux au risque de dépression et de suicide, chiffre impressionnant compte tenu de l'ampleur de cette consommation. Le danger existentiel massivement attaché par les jeunes eux-mêmes à cette addiction amène à considérer que ce risque est manifestement insuffisamment pris en compte par les responsables politiques, éducatifs et de famille.

La seule formule "réseaux sociaux" est une promesse de mise en relation de l'individu avec un grand nombre de personnes. Or, devenue massive, la consultation fréquente des réseaux sociaux est associée au risque d'isolement social par 66% des jeunes interrogés, tandis qu'une large majorité (56%) y voit même un risque de dépression et de suicide.

➤ Échec scolaire ou professionnel

L'échec scolaire ou professionnel constitue l'un des risques majeurs liés à certaines addictions : 94 % des jeunes associent à ce risque la consommation de produits illicites tels que la cocaïne, l'ecstasy, la MDMA, le GHB et 88 % pour le cannabis ; c'est aussi le cas pour l'alcool (89 %) mais, et c'est un élément nouveau, c'est aussi le cas pour les jeux vidéo (79 %) et les réseaux sociaux (62 %), largement associés à un risque d'échec scolaire ou professionnel.

Les addictions sont associées à un risque élevé de subir une agression physique ou sexuelle : la plupart d'entre-eux (85 %) le redoute comme une conséquence de la consommation de cocaïne, d'ecstasy, de MDMA et de GHB, les trois quarts (73 %) y associent la consommation d'alcool, les deux tiers (68 %) la consommation de cannabis et c'est encore une importante proportion des jeunes interrogés qui associent ce risque à la pratique des jeux d'argent (41 %). Voilà un enjeu qui n'est pas suffisamment pris en compte : les addictions conditionnent un monde de dangers et de craintes dans lequel un trop grand nombre de jeunes vivent. Cette peur est particulièrement ancrée chez les jeunes femmes. D'une manière générale, c'est tout un monde de délinquance qui est associé aux addictions : dealer, voler, etc. Les addictions font prospérer la criminalité. Les consommations et les comportements jugés les plus liés au risque de délinquance sont la cocaïne, l'ecstasy, la MDMA et le GHB (91 %), le cannabis (83 %), mais aussi l'alcool (67 %) et les jeux d'argent (58 %).

➤ Risque financier : cocaïne, ecstasy, MDMA, GHB et jeux d'argent

Le risque financier est identifié par les jeunes consommateurs. Il est principalement associé à la consommation de produits illicites tels que la cocaïne, l'ecstasy, la MDMA, le GHB (94 %), à la pratique des jeux d'argent (92 %), au cannabis (88 %), à l'alcool (84 %) et au tabac (70 %). Les autres addictions ne sont pas, ou peu, associées à ce risque.

Les résultats de notre enquête révèlent des comportements addictifs particulièrement répandus, y compris à travers la consommation de produits dangereux, malgré une assez bonne connaissance des risques et des dangers encourus.

Consommer des produits interdits lorsque l'on est mineur ? Un jeu d'enfant !

En ce qui concerne les consommations interdites aux moins de 18 ans, les jeunes considèrent qu'il est facile pour les mineurs d'accéder à ces différents produits.

Ainsi, 80 % des 14-24 ans pensent qu'il est facile pour un mineur de se procurer des cigarettes ➤ De plus, 65 % des mineurs estiment qu'il est aisé pour eux d'acheter de l'alcool et 76 % des majeurs interrogés (18-24 ans) pensent aussi

qu'il est facile pour des mineurs d'acheter de l'alcool.

➤ La facilité avec laquelle les mineurs peuvent visionner des images pornographiques pourrait être liée à la multiplication et à la propagation des supports donnant accès à ces contenus : ordinateurs, tablettes et smartphones, mais aussi via les réseaux sociaux et les jeux vidéo. Notre enquête le confirme : 92 % des jeunes de 14 à 24 ans estiment qu'il est simple pour les mineurs d'accéder à des images à contenu pornographique.

➤ Enfin, 68 % des 14-24 ans estiment qu'il est facile pour les mineurs d'accéder aux jeux d'argent.

L'accès aux produits illicites se révèle bien simple et les réponses apportées sont tout aussi impressionnantes :

➤ 69 % des jeunes de 14-24 ans estiment qu'il est facile de se procurer du cannabis. Plus grave encore, chez les mineurs, ce pourcentage est de 64 % !

➤ Près de la moitié des jeunes interrogés dans notre enquête (46 %) jugent aisé d'obtenir de la cocaïne, de l'ecstasy, MDMA ou GHB. Parmi les mineurs, ils sont plus d'un tiers (34 %) à considérer qu'il est facile de se procurer de tels produits.

On ne peut qu'être impressionné par la facilité d'accès, tout au moins par un sentiment de facilité d'accès, que ce soit aux produits interdits aux mineurs ou aux drogues purement et simplement illicites.

Addictions : l'effet métropole

Abondance de la demande, profusion de l'offre, facilité d'échapper aux contrôles, innombrables possibilités d'interactions, d'échanges, d'achat,

d'accès, permissivité accrue, libéralisme culturel, etc. font sans doute partie des éléments permettant d'expliquer l'existence d'un effet métropole dont la manifestation est incontestable selon les résultats de notre enquête.

Les jeunes Parisiens sont également bien plus nombreux à avoir consommé des produits illicites (au moins une fois du cannabis ou des drogues telles que la cocaïne, l'ecstasy, la MDMA ou le GHB) que les jeunes issus de petites agglomérations (moins de 20 000 habitants). En effet, les premiers sont 25 % à avoir essayé du cannabis contre 8 % des seconds. Quant aux autres drogues, les Parisiens sont 10 % à les avoir testées contre 2 % des jeunes issus de petites agglomérations.

Les données sur les jeunes issus d'une petite ville (20 000 à 100 000 habitants) sont riches d'enseignements. Ils font en premier confiance à leurs parents pour les informer sur les dangers de la drogue, de l'alcool, du tabac etc., mais cette confiance accordée aux parents se fait au détriment de la confiance accordée aux médecins généralistes.

LA PERCEPTION DES PARENTS

La perception que les parents d'enfants de 14 à 24 ans ont de ces consommations chez les jeunes du même âge.

Curieusement, les dangers liés aux produits et aux comportements addictifs ne sont pas toujours présents à l'esprit des parents. Ainsi, moins des deux tiers (59 %) des parents interrogés considèrent qu'il est dangereux de consommer de la cocaïne, de l'ecstasy, de la





MDMA ou du GHB, quelle que soit la fréquence. Cette donnée est d'autant plus préoccupante que 33 % seulement des jeunes de 14-24 ans identifient ces consommations à un danger quelle qu'en soit la fréquence. Plus préoccupant encore, 20% des parents considèrent que ce n'est qu'à partir d'une consommation quotidienne de ces drogues que le danger apparaît, ce qui est à peine mieux que chez les jeunes (29%). Sans doute parce qu'il est beaucoup plus répandu et que l'usage en est banalisé par le discours ambiant, la sensibilité aux dangers du cannabis, quelle que soit la consommation, est plus répandue chez les parents (39%), point de vue que partage un cinquième (21%) des jeunes interrogés qui estiment majoritairement (58%) que la consommation de ce produit illicite n'est dangereuse que lorsqu'elle est répétée plusieurs fois par semaine.

Les parents sont également peu sensibles aux dangers des écrans. Presque deux tiers d'entre eux (65%) considèrent que les réseaux sociaux ne présentent un risque qu'à partir de 2 heures par jour; les jeunes (82%) sont plus inquiets que leurs parents. Lorsqu'il s'agit des jeux vidéo, on trouve la même configuration: une proportion équivalente (67%) des parents ne voient un risque qu'à partir de 2 heures quotidiennes tandis que, là encore, l'inquiétude est beaucoup plus répandue chez leurs enfants (83%).

Les parents sont néanmoins fois plus sensibles à la dangerosité de certaines consommations. Pour le tabac, presque un tiers d'entre eux (32%) pense qu'il est nocif d'en fumer dès la première fois alors que 20% des jeunes le pensent. Pour l'alcool, 25% des parents considèrent qu'il est toujours dangereux de boire de l'alcool contre 11% des jeunes. Les jeunes font sur ce sujet preuve d'inconscience puisqu'ils sont 78% à estimer que boire de l'alcool devient dangereux seulement à partir de plusieurs fois par semaine.

Il en va de même pour la pratique de jeux d'argent (24% des parents considèrent qu'il est toujours nocif de jouer à des jeux d'argent contre 11% des jeunes) et des contenus à caractère pornographique (les parents sont 27% à penser que cela est dangereux quel que soit le niveau de consommation, alors que les jeunes sont seulement 14%).

Les parents sous-estiment la consommation des jeunes 14-24 ans

Si le grand public a plutôt une bonne évaluation des comportements de consommation des jeunes, les parents d'enfants de 14 à 24 ans sous-évaluent nettement la consommation de leurs enfants.

Ainsi, parmi ces parents, seulement 10% pensent que leurs enfants consomment de l'alcool au moins une fois par semaine, alors que 30% des

jeunes que nous avons interrogés nous déclarent une consommation de ce type. Il en va de même pour le tabac: 15% des parents pensent que leurs enfants fument des cigarettes au moins une fois par semaine, ce que nous disent faire 24% des jeunes.

Les parents exagèrent l'exposition de leurs enfants au porno – ils sont 52% à penser que leurs enfants en ont déjà visionné, ce que déclarent 37% des jeunes interrogés – mais ils sous-estiment fortement la fréquence de la consommation: ils ne sont que 7% à penser que leurs enfants regardent du porno au moins une fois par semaine, alors que ceux-ci sont trois fois plus nombreux à le dire (21%).

Il en va de même, pour les jeux d'argent: 45% des parents estiment que leurs enfants ont déjà joué de l'argent, soit sensiblement plus que ce que déclarent les jeunes (36%), mais seulement 5% des parents pensent que leurs enfants jouent au moins une fois par semaine, ce que nous disent faire 13% des jeunes que nous avons interrogés.

Les drogues font exception: les parents estiment que 5% des 14-24 ans consomment du cannabis au moins une fois par semaine, chiffre correspondant à ce que déclarent les jeunes répondants (6%). De même, en ce qui concerne la cocaïne, l'ecstasy, la MDMA et le GHB, ils sont 1% à penser que les jeunes en consomment au moins une fois par semaine, ce que nous disent 2% des jeunes que nous avons interrogés, soit apparemment deux fois plus, mais la marge d'incertitude pour des échantillons de cette taille peut aussi bien expliquer cette différence. Les proportions globales sont comparables.

À travers ces différents résultats, on constate que si les parents ont pour la plupart conscience que leurs enfants ont déjà testé ces produits ou adopté ces comportements exposés aux risques d'addiction, en revanche, ils sous-évaluent grandement la fréquence de leurs consommations ou de leurs pratiques. 28% des parents nous disent qu'ils seraient "surpris" d'apprendre que leur enfant a déjà visionné du porno, ce qui est pourtant probablement le cas. On imagine sans peine le défaut de vigilance que peut entraîner une telle perception et les conséquences qui en découlent. Pour l'heure, il n'y a pas d'actions significatives des pouvoirs publics destinées à sensibiliser les parents aux dangers de l'addiction, à l'identification des formes diverses qu'elle peut prendre et à la manière de les prévenir comme de les combattre.

Des parents partagés entre inquiétude, colère et... grave méconnaissance du risque

L'inquiétude est la première réaction des parents apprenant que leurs enfants consomment de l'alcool, du tabac, du cannabis, visionnent du

porno, jouent aux jeux vidéo ou à des jeux d'argent. La consommation de cocaïne/ecstasy/MDMA/GHB suscite la colère des parents, mais le risque d'une addiction aux écrans est manifestement encore mal perçu. Enfin, l'utilisation des réseaux sociaux est majoritairement sous-évalué par les parents: le réveil risque alors d'être douloureux...

LE SYSTÈME D'ATTRIBUTION DES RESPONSABILITÉS

Les jeunes ont conscience de leur propre responsabilité quant à leurs addictions. Au regard des jeunes, pour chacune des 8 addictions étudiées, le premier responsable de la consommation ou du comportement n'est autre que le jeune lui-même, autrement dit celui qui consomme. La responsabilité identifiée en second rang incombe aux producteurs et aux distributeurs de produits ou de services donnant lieu à des addictions. Les parents et le grand public partagent ce point de vue.

Dans l'ordre des responsabilités imputées, la troisième position dépend de l'addiction concernée. Ce sont:

- > les amis, les proches, les collègues pour l'alcool (71%), le cannabis (68%), la cocaïne, l'ecstasy, la MDMA et le GHB (67%) et pour les réseaux sociaux (68%);
- > les pouvoirs politiques pour le tabac (64%) et les jeux d'argent (63%);
- > les parents pour les jeux vidéo (64%) et pour le porno (50%).

Les derniers dans l'ordre des responsabilités sont:

- > les parents dans le cas d'une addiction au tabac, au cannabis, à la cocaïne, à l'ecstasy à la MDMA et au GHB;
- > les pouvoirs politiques concernant l'addiction à l'alcool, aux jeux vidéo et aux réseaux sociaux;
- > les amis, les collègues et les proches relativement à l'addiction aux jeux d'argent et au porno.

Notre enquête révèle donc deux surprises de taille en ce qui concerne l'imputation de responsabilité pour l'exposition des jeunes aux consommations et comportements addictifs: la responsabilité individuelle est prioritairement invoquée, à rebours d'une idée reçue. Si la responsabilité des producteurs et des distributeurs est logiquement et clairement identifiée, en revanche, la responsabilité des pouvoirs publics n'apparaît pas ou très peu. Elle est même particulièrement minimisée en ce qui concerne l'alcool, le cannabis et les autres drogues illicites, les jeux vidéo, les réseaux sociaux et la pornographie, alors que l'on peut penser, et nous le pensons, que le régulateur public a un rôle capital à jouer face à ces risques.



ACCEPTABILITÉ ET PRÉVENTION

Il est autorisé d'interdire... mais sans oublier les régulations et la liberté des individus.

Nous avons testé dans cette enquête le degré d'acceptabilité des différentes mesures de prévention et de soins destinées à lutter contre ces consommations et les addictions. Certaines divergences apparaissent entre les différentes cibles interrogées : les jeunes, les parents et le grand public.

Acceptabilité chez les jeunes

Pour lutter contre les addictions, les jeunes approuvent une combinaison d'interdiction et de régulation.

Notre enquête montre que la perception de la dangerosité et des risques liés aux addictions est présente chez les 14-24 ans. Lorsqu'il s'agit de tester les mesures permettant de lutter contre ces menaces, les résultats révèlent une combinaison de demande d'autorité et de liberté, qui fait écho à l'idée qu'ils ont de leur responsabilité. Ainsi, les jeunes sont favorables à l'aggravation des peines frappant les débits et les commerces qui vendent du tabac (61 %) ou de l'alcool (62 %) à des mineurs, mais ils sont défavorables (54 %) à la mesure visant à interdire toute publicité, bien que la jugeant utile. Ils rejettent également l'interdiction des "happy-hours" (65 %) ainsi que l'augmentation du prix de l'alcool dans les commerces et les débits (69 %).

Contre la consommation de tabac, plus des deux tiers (68 %) jugent efficace l'interdiction de la cigarette dans tous les lieux publics, mais une majorité (56 %) s'oppose cependant à une telle mesure. Il en va de même pour ce qui concerne la dissuasion par le prix : 66 % des jeunes admettent qu'augmenter le prix du paquet de cigarettes à 15 euros réduirait la consommation de tabac mais moins de la moitié (42 %) s'y déclare favorable. Enfin, près des trois-quarts des jeunes (72 %) sont hostiles à l'interdiction de personnages fumeurs dans les films et les séries. Pour la lutte contre les addictions au cannabis, les mesures d'aggravation des peines contre les dealers et trafiquants (64 % des jeunes y sont favorables) et, dans une moindre mesure, le dépistage systématique des salariés (51 % l'approuvent) rencontrent un assentiment notable chez les 14-24 ans. Dans le même esprit, les jeunes interrogés désapprouvent majoritairement (67 %) la suppression des peines de prison pour les consommateurs de cannabis. Les jeunes s'opposent également à la légalisation de la vente de cannabis dans le cadre d'une autorisation d'achat réservés à des points de vente contrôlés par l'État (60 % s'y déclarant hostiles). Enfin, on notera que, faisant bon équilibre, les jeunes repoussent (52 %) la systématisation des amendes

et des contraventions pour les consommateurs de cannabis qui en font un usage personnel.

Pour la cocaïne, l'ecstasy, la MDMA et le GHB, 75 % des jeunes approuvent l'aggravation des peines contre les trafiquants et les vendeurs.

Afin de lutter contre les addictions aux jeux d'argent, les jeunes approuvent nettement les trois mesures de contrôle proposées :

> 62 % approuvent l'idée de contraindre les utilisateurs de site internet de jeux d'argent à s'identifier via leur mobile ou leur carte bancaire pour s'assurer de leur majorité.

> 66 % sont d'accord pour rendre obligatoire le contrôle d'identité pour toute personne souhaitant acheter des jeux d'argent et de "grattage" dans les bureaux de tabac.

> 68 % approuvent la proposition de sensibiliser les parents d'enfants de moins de 18 ans à la nécessité d'installer un contrôle parental sur le téléphone et les ordinateurs de leurs enfants pour les empêcher d'accéder à des sites de jeux d'argent.

Dans le but de lutter contre l'addiction au porno, les jeunes approuvent largement (64 %) l'idée de sensibiliser les parents d'enfants mineurs à la nécessité d'installer un contrôle parental sur le téléphone et sur les ordinateurs de leurs enfants afin d'empêcher l'accès à des contenus pornographiques.

Un peu plus de la moitié des jeunes (55 %) sont hostiles à l'installation d'antennes de brouillage dans les établissements scolaires, afin de rendre la connexion à Internet impossible pour les élèves. En revanche, 51 % des 14-24 ans souhaitent la création d'une obligation pour les utilisateurs de sites pornographiques de s'identifier via leur carte bancaire.

Contre les addictions aux jeux vidéo et aux réseaux sociaux, les jeunes approuvent des mesures de régulation :

> Contre l'addiction aux jeux vidéo, 54 % des 14-24 ans sont favorables à la création d'une obligation imposant aux éditeurs de jeux vidéo d'informer les joueurs, heure par heure, du temps qu'ils ont passé à jouer via un message d'avertissement sur l'écran. On notera que ceux qui y jouent le plus y sont les moins favorables : cette mesure est approuvée par 49 % des garçons et par 59 % des filles.

> Contre l'addiction aux réseaux sociaux, 56 % des jeunes sont favorables à l'obligation d'intégrer un compteur sur les plateformes concernées afin d'informer quotidiennement l'utilisateur du temps qu'il aura passé sur ce réseau social.

Acceptabilité de la population générale

La population générale souhaite clairement une politique ferme de protection des jeunes contre les diverses formes d'addictions. L'enquête menée auprès du grand public dessine un panorama relativement clair des mesures destinées à lutter contre les addictions.

> En ce qui concerne l'alcool et le tabac, une large majorité de français se montre favorable à l'augmentation des peines des personnes qui vendent aux mineurs des produits qui leur sont interdits (amendes et fermetures d'établissements pour les tabacs, débits de boisson, commerces vendant de l'alcool).

> Plus spécifiquement l'alcool, une majorité de français se montre favorable à l'interdiction de toute publicité pour l'alcool, y compris sur les réseaux sociaux et plus encore chez les parents. Une courte majorité de français se montre favorable à l'interdiction des "happy hours". En revanche, la majorité des français ne souhaite pas l'augmentation du prix de l'alcool.

> En ce qui concerne spécifiquement le tabac, une courte majorité de français se dit aujourd'hui en faveur d'une interdiction de la cigarette dans tous les lieux publics. Une majorité des français ne souhaite pas une augmentation du prix du paquet à 15 euros.

> Pour le cannabis et les autres drogues (cocaïne, ecstasy, MDMA, GHB), une large majorité de français est favorable à l'aggravation des peines de prison pour les trafiquants et les vendeurs de cannabis. Une majorité de français est favorable au dépistage systématique sur le lieu de travail. Une majorité des français souhaite la systématisation des amendes et contraventions pour usage personnel du cannabis. Parallèlement, une majorité de français considère comme efficace la mise en vente contrôlée par l'État. La répartition à peu près égalitaire entre ces deux positions contradictoires semble montrer d'une part, une grande difficulté à se positionner du fait d'une présentation insuffisamment claire des enjeux et des conséquences et, d'autre part, la nécessité d'une poursuite du débat pour les clarifier.

Toutes les mesures concernant la lutte contre les addictions aux contenus pornographique (contrôle parental sur téléphones et ordinateurs, identification bancaire), aux réseaux sociaux (comptabilisation du temps passé, antenne de brouillage), aux jeux d'argent (contrôle parental sur le téléphone, contrôle d'identité, contrôle bancaire) et aux jeux vidéo (comptabilisation du temps passé) rencontrent un assentiment majoritaire. Alors que nous assistons à une augmentation des usages problématiques des réseaux sociaux, jeux vidéo, jeux d'argent et de la pornographie (pourtant encore très sous-évaluée), il y a une très bonne acceptation par la société française de mesures de contrôle et de protection, en particulier des mineurs. Il y a à l'occasion à ne pas laisser passer pour le législateur.

Le grand public, les parents et les jeunes soutiennent de façon quasi unanime le remboursement des traitements contre les addictions. Ceci met en évidence ce qui pourrait apparaître comme un paradoxe : alors que la responsabilité individuelle dans les consommations est bien reconnue, la prise en charge à 100 % des soins est très largement demandée. Cela nous paraît traduire le fait que le grand public fait intuitivement

tivement la différence entre les consommations et les addictions, véritables maladies devenues indépendantes de la volonté.

À la question de savoir s'il faut rembourser intégralement les traitements pour les personnes qui se soignent contre les addictions, les jeunes répondent massivement par l'affirmative (82%). Les jeunes femmes approuvent plus largement encore le remboursement (86%) que les jeunes hommes (79%). Les différences qui existent selon l'âge des jeunes interrogés peuvent refléter une sensibilité nouvelle aux coûts de la santé accompagnant l'entrée dans la vie adulte voire, pour certains, dans la vie active. Ainsi, à titre d'exemple, 86% des jeunes hommes de moins de 18 ans sont favorables au remboursement des traitements, contre 75% des plus de 18 ans. On le voit, le soutien à cette mesure n'en reste pas moins toujours très large. Il témoigne sans doute du fait qu'une consommation devenant excessive, répétée et hors de contrôle est la marque d'une maladie, si bien que plus les jeunes consomment des produits illicites, et donc dangereux, plus ils approuvent la prise en charge complète des addictions: le taux d'approbation atteint 100% parmi les jeunes qui consomment l'une de ces drogues (aussi bien le cannabis que les autres produits - cocaïne, ecstasy, MDMA, GHB) au moins une fois par jour.

Acceptabilité des parents

Il n'y a aucune divergence de vue entre les jeunes et le reste de la société: les parents soutiennent très largement (86%) un dispositif de remboursement intégral des traitements contre les addictions, tout aussi clairement approuvé par l'ensemble de la société (83%).

Le rôle de la responsabilité individuelle dans les consommations et les comportements exposant au risque de l'addiction est reconnu par les jeunes qui approuvent par ailleurs l'idée d'une prise en charge complète par la solidarité du coût des traitements contre les addictions. Manifestement, jeunes, parents et grand public établissent une différence entre, d'un côté, les consommations et les comportements à risque et, de l'autre côté, les addictions, comportementales ou aux produits, échappant peu à peu au contrôle par l'individu et que les publics identifient comme des maladies, indépendantes de la volonté de ceux qu'elles touchent.

RECOMMANDATIONS

Le monde scientifique, sans exceptions, considère les addictions comme un phénomène biopsychosocial, traduisant la rencontre entre un produit plus ou moins nocif, un individu plus ou moins vulnérable et un environnement plus ou moins incitateur.



La volonté de la majorité des Français est de mener une politique efficace de prévention des addictions et de réduction des dommages qu'elles entraînent. Or, pour être efficace, les actions doivent combiner une pluralité de mesures pour agir sur chacun des facteurs pouvant mener à l'addiction.

Pour diminuer la vulnérabilité des individus

- Développer une information claire et objective de la population générale.
- Renforcer la protection des populations vulnérables. Nous voulons insister tout particulièrement sur les mesures à prendre pour la protection des mineurs. Ils sont désormais reconnus comme la première population à protéger, en raison de leurs caractéristiques psycho-comportementales et neurobiologiques. Cependant, il existe d'autres populations dont la vulnérabilité particulière appelle des mesures spécifiques, notamment les femmes, les personnes souffrant de troubles psychiques, les personnes socialement défavorisées, etc.

Pour réduire la nocivité des produits

- Réduire l'accessibilité et la toxicité des produits et comportements concernés en accentuant leur contrôle et leur régulation.

Pour réduire l'incitation environnementale à consommer

- Agir sur les facteurs incitant à la consommation et en premier lieu sur la publicité, le marketing et les prix.

Ces mesures sont difficiles à prendre, car elles doivent tenir compte de la complexité du problème: intérêts économiques contradictoires, liberté des individus, recherche de plaisir, respect des lois et valeurs pédagogiques de celles-ci.

Notre enquête confirme l'importance de la consommation des produits licites, alcool et tabac, chez les jeunes et chez les mineurs. Elle confirme également l'importance de la consommation de cannabis. Mais notre enquête révèle aussi une fréquence plus élevée qu'attendue des consommations de drogues dangereuses, y compris chez les très jeunes, drogues malheureusement trop souvent qualifiées de "festives" par les médias, ce qui pourrait tendre à les populariser, voire à les normaliser.

Au-delà des consommations, notre enquête révèle l'explosion des comportements addictifs. Les données recueillies mettent en évidence une dépendance aux écrans d'une ampleur spectaculaire, à travers une fréquence beaucoup plus élevée qu'attendue de visualisation de contenus pornographiques et d'accès aux jeux d'argent, y compris chez les mineurs.

La facilité d'accès à tous les produits à risque, aussi bien licites, mais interdits aux moins de 18 ans, qu'aux produits illicites est encore une information capitale mise au jour par notre étude. Il en est de même pour l'accès à la fois massif et précoce aux contenus pornographiques et aux jeux d'argent.

Nous montrons que tous ces éléments, pour préoccupants qu'ils soient, sont étonnamment sous-estimés par les parents. C'est pourquoi nous espérons que notre travail suscitera une prise de conscience des carences majeures qui existent aujourd'hui dans la protection des mineurs, tant dans l'accès aux produits dangereux que dans l'accès aux contenus dangereux.



Notre enquête informe sur la bonne connaissance, en général, de la dangerosité des différents produits et comportements. Pour ce qui concerne les consommations à risque, ceci est vraisemblablement l'heureuse conséquence d'une compréhension satisfaisante des campagnes publiques d'information. En revanche, il n'existe aucune campagne sensibilisant les jeunes, leurs parents et le public en général aux dangers de l'addiction aux écrans en général, et en particulier aux contenus à caractère pornographique et aux jeux d'argent. Quant aux surconsommations à haute dose de jeux vidéo et de réseaux sociaux, non seulement elles ne font l'objet de quasiment aucune mise en garde, mais elles bénéficient même d'une forme d'assentiment public implicite, voire d'une promotion généralisée.

L'observation et l'analyse de ces données montre que les campagnes d'information ne suffisent pas. Des actions de contrôle de l'accès aux produits et aux comportements potentiellement nocifs devraient être la priorité des pouvoirs publics.

La lutte contre les addictions doit évidemment prendre appui sur une meilleure connaissance des dispositions de la société et sur son degré d'information sur les preuves d'efficacité des mesures à prendre.

Ainsi, concernant les produits licites qu'une consommation excessive transforme en produits dangereux, les mesures les plus largement acceptées sont, pour l'alcool, l'interdiction de toute publicité, y compris sur les réseaux sociaux, et pour le tabac, l'interdiction de la cigarette dans tous les lieux publics.

En revanche, les Français ne sont pas prêts à accepter les mesures pourtant considérées comme les plus efficaces par les experts internationaux, à savoir l'augmentation du prix de l'alcool et du tabac. Chacun sait que ce sont des

sujets économiquement et politiquement très sensibles. Toutefois, on peut rappeler ici que la fixation d'un prix minimum par unités d'alcool, recommandée par l'OMS, fait l'objet de vives discussions à Bruxelles; cette mesure se met en place en Écosse. Il incombe aux pouvoirs publics et aux acteurs de santé d'accomplir ce travail de pédagogie qui favorisera la compréhension et l'acceptation de telles mesures.

En ce qui concerne les produits illicites, une large majorité de Français approuve l'aggravation des peines pour les trafiquants et les vendeurs ainsi que la systématisation des amendes pour les consommateurs. Parallèlement, une majorité considère comme efficace la mise en vente contrôlée par l'État. On voit donc s'exprimer une demande originale combinant une attente de répression et une attente de régulation. Une telle demande mérite d'être étudiée.

En ce qui concerne la lutte contre les addictions aux jeux vidéo, aux réseaux sociaux, aux jeux d'argent et à la pornographie, les Français semblent très majoritairement demandeurs d'une aide de l'État dans le contrôle des technologies qui donnent accès à ces contenus. Bien que les informations concernant les dommages induits par celles-ci soient encore très incomplètes, les personnes interrogées en perçoivent les risques de façon intuitive, ce qui explique leur soutien à toutes les propositions de contrôle: informations sur le temps passé, contrôle parental, contrôle d'identité, identification bancaire, antenne de brouillage dans certains lieux... Le large soutien exprimé à de telles mesures traduit une réelle préoccupation au sein de la population, voire une sorte de désarroi. Il y a dans cette inquiétude et dans cette acceptabilité des opportunités de régulation importante dont devrait se saisir l'État. Dans ce domaine, les Français semblent prêts à accepter des mesures de protection particulièrement fermes.

Il ne fait pas de doute qu'une large majorité des Français souhaite que la protection des mineurs soit à la fois renforcée et beaucoup plus efficace - les trois fondations associées dans cette étude partagent cette préoccupation. En conséquence, les Français souhaitent la mise en place de dispositifs garantissant que les mineurs n'ont pas accès à l'achat d'alcool, de tabac, de jeux d'argent ou à des contenus pornographiques. L'opinion publique est clairement favorable à une politique de type répressif en soutenant une augmentation des peines sous forme d'amendes et allant jusqu'à la fermeture des établissements qui vendent aux mineurs des produits qui leur sont interdits; ceci concerne aussi bien la grande distribution que les commerces vendant de l'alcool, du tabac ou des jeux d'argent. À la fois appropriées et approuvées, ces mesures sont d'autant plus faciles à activer que certaines existent déjà; dans ce cas, l'action pertinente des pouvoirs publics devrait consister à se donner les moyens de vérifier le respect de lois existantes et, le cas échéant, l'application des peines qui ont été prononcées.

Pour finir, nous croyons devoir attirer une fois de plus l'attention du lecteur sur le caractère inédit et l'intérêt des données recueillies dans le cadre de notre enquête. Sa grande singularité est d'abord de se concentrer sur les jeunes, ensuite de porter sur une pluralité d'addictions, de consommation et de comportement, et enfin d'interroger trois publics différents. Nous espérons que les résultats recueillis inspireront une relance et une rénovation des politiques de lutte contre les addictions chez les jeunes en général et chez les mineurs en particulier.

*M. Limousin, M. Maso, M. Reynaud et D. Reynié
déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.*

Brèves

LABORATOIRE ETHYPHARM: BACLOCUR®

**Baclocur® (baclofène) 10, 20, 40 mg :
médicament indiqué dans la réduction
de la consommation d'alcool chez l'adulte.**

La posologie, adaptée progressivement à chaque patient, ne devra pas dépasser 80 mg/jour. Sa prescription peut être effectuée par tous les médecins et doit s'accompagner d'un suivi psy-

chosocial. L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a octroyé le 23 octobre 2018 une autorisation de mise sur le marché (AMM) en France (aucune demande n'a été déposée dans un autre pays européen). Ce médicament fera l'objet d'un suivi renforcé: "Selon les résultats de ces surveillances, nous pourrions remettre en question l'AMM à tout moment. Ou à l'inverse, si ces données montrent que le baclofène peut être utile à plus forte dose, nous sommes ouverts aux modifications" (Domi-

nique Martin directeur de l'agence à l'AFP). D'autres difficultés peuvent donc encore survenir. Ethypharm, laboratoire européen va devoir notamment trouver un accord sur le prix de vente auprès du comité économique des produits de santé français. Rappelons que certains médicaments comme le Sativex® pour la sclérose en plaque ne sont toujours pas disponibles faute d'accord... La mise à disposition de Baclocur est prévue fin 2019 (à suivre).

Dider Touzeau